**MINISTERE DE L’AGRICULTURE, DES BURKINA FASO**

**AMENAGEMENTS HYDRO-AGRICOLES** *Unité-Progrès-Justice*

**ET DE LA MECANISATION**

**-=-=-=-=-=-**

**SECRETARIAT GENERAL**

**-=-=-=-=-=- DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES**

Ouagadougou, le

**N°2021-------------/MAAHM/SG/DRH**

[AVIS DE RECRUTEMENT](#_top)

Dans le cadre de la mise en œuvre du **Projet de Renforcement de la Modernisation de la Mécanisation Agricole (PR2MA),** le Ministère de l’Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation souhaite recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour le recrutement du personnel suivant :

* **un (01) Ingénieur en construction industrielle ;**
* **un (01) Machiniste agricole ;**
* **un (01) Mécanicien ;**
* **deux (02) Tractoristes ;**
* **huit (08) Chauffeurs ;**
* **un (01) Agent de liaison.**

# DESCRIPTION DES POSTES ET QUALIFICATIONS

# I.1. Poste d’ingénieur en construction industrielle

**I.1.1 Tâches et responsabilités**

Placé sous la responsabilité du Chargé de Projet, l’Ingénieur en construction industrielle sera chargé de :

* analyser les spécifications techniques et suivre les processus de production des machines agricoles ;
* concevoir des systèmes efficaces de production et de contrôle des machines agricoles ;
* participer à des projets de recherches sur les équipements agricoles ;
* accompagner les innovateurs dans le processus de production de machines ;
* participer aux tests d’adaptation des prototypes ;
* coordonner les activités de mise en œuvre et d'essai des processus de production ;
* accompagner les artisans locaux dans la conception, la fabrication ;
* participer à l’élaboration de fiches techniques, de catalogues, de dessins techniques ;
* accompagner la certification des équipements agricoles ;
* contribuer à la formation des acteurs ;
* exécuter toutes tâches qui lui seront confiées par la hiérarchie dans le cadre des dispositions légales et règlementaires.

**I-1.2. Qualifications/profil**

* être titulaire d’un diplôme de niveau Bac+5 en construction industrielle ou mécanique ou tout autre diplôme équivalent ;
* avoir une expérience professionnelle d’au moins cinq (05) ans ;
* avoir une expérience de travail avec des projets et programmes serait un atout ;
* avoir des connaissances en informatique.

**I-1.3. Exigences du poste :**

* avoir un bon sens des relations humaines ;
* avoir le sens du service public ;
* être apte à travailler sous pression ;
* être d’une grande disponibilité et d’une bonne organisation ;
* être courtois, discret et discipliné ;
* être de bonne moralité ;
* être immédiatement disponible.

**I-2. Poste de machiniste agricole**

**I-2.1. Tâches et responsabilité**

Sous la supervision du Chargé de Projet**,** le machiniste agricole aura pour tâches de :

* former les producteurs, les techniciens et les maintenanciers sur l’utilisation et l’entretien des équipements agricoles motorisés ;
* conduire des tests de performance sur les équipements agricoles motorisés ;
* Contribuer à prospecter et à introduire des équipements agricoles motorisés ;
* contribuer à la préparation des DAO ;
* participer à la supervision des activités sur le terrain,
* participer aux réceptions du matériel agricole ;
* exécuter toutes autres taches connexes confiées par le supérieur hiérarchique dans le cadre règlementaire.

**I.2.2 Qualifications/profil**

* être titulaire d’un diplôme de niveau Bac+5 en machinisme agricole ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
* avoir une expérience professionnelle d’au moins trois (03) ans dans le domaine du machinisme ;
* avoir une expérience de travail avec des projets et programmes serait un atout;
* avoir des connaissances sur l’outil informatique.

**I.2.3 Exigences du poste**

* avoir un bon sens des relations humaines ;
* avoir le sens du service public ;
* être apte à travailler sous pression ;
* être d’une grande disponibilité et d’une bonne organisation.
* être courtois, discret et discipliné ;
* être de bonne moralité ;
* être immédiatement disponible.

**I.3 POSTE DE MECANICIEN**

**I.3.1. Tâches et responsabilité**

Placé sous la responsabilité du Chargé de Projet, le mécanicien aura les tâches suivantes :

* assurer la maintenance régulière des équipements motorisés ;
* tenir à jour les documents de suivi des équipements motorisés ;
* diagnostiquer les pannes ou les anomalies dans le fonctionnement des engins ;
* assurer l'entretien courant et la réparation des équipements ;
* pratiquer des essais pour s'assurer du bon résultat de son intervention ;
* contribuer à l’entretien des ateliers ;
* participer à la gestion des stocks de matériel ;
* accompagner les utilisateurs dans l’entretien et la réparation des équipements agricoles ;
* contribuer à la formation des acteurs ;
* exécuter toutes tâches qui lui seront confiées par la hiérarchie dans le cadre des dispositions légales et règlementaires.

**I.3.2 Qualifications/profil**

* être titulaire d’un permis de conduire de catégorie C ;
* être titulaire d’un CAP option mécanique ou tout autre diplôme reconnu équivalent ;
* avoir de très bonnes connaissances théoriques et pratiques en mécanique automobile ;
* avoir une connaissance en maintenance et entretien de machines agricole
* avoir une formation dans le domaine du machinisme agricole ;
* Avoir une expérience d’au moins trois (03) ans dans un poste similaire

**I.3.3 Exigences du poste**

* avoir un bon sens des relations humaines ;
* être apte à travailler sous pression ;
* être d’une grande disponibilité et d’une bonne organisation ;
* être courtois, discret et discipliné ;
* être de bonne moralité ;
* être immédiatement disponible.

**I.4 POSTE DE TRACTORISTE**

**I.4.1 Tâches et responsabilité**

Placé sous la responsabilité du Chef Comptable, le tractoriste aura les tâches suivantes :

* assurer la conduite, l’entretien et la réparation de tout tracteur placé sous sa responsabilité ;
* tenir et mettre à jour le carnet de bord des tracteurs ;
* s’assurer de la validité et du renouvellement de tous les documents des tracteurs (assurance, visite technique,…) ;
* contribuer à la bonne gestion des stocks de pièces de rechange;
* transmettre les pièces remplacées au gestionnaire du parc ;
* exécuter toutes tâches qui lui seront confiées par la hiérarchie dans le cadre des dispositions légales et règlementaires.

**I.4.2 Qualifications/profil :**

* être titulaire d’un permis de conduire de catégorie C ;
* avoir une expérience d’au moins deux (02) ans dans un poste similaire ;
* avoir une formation dans le domaine du machinisme agricole ;
* avoir une connaissance en maintenance et entretien de machines agricole (tracteur, décortiqueuse, motoculteur, repiqueuse…).

**I.4.3 Exigences du poste :**

* avoir des connaissances pratiques en mécanique sur les tracteurs ;
* avoir un bon sens des relations humaines ;
* être apte à travailler sous pression ;
* être d’une grande disponibilité et d’une bonne organisation ;
* être courtois, discret et discipliné ;
* être de bonne moralité ;
* être immédiatement disponible.

**I.5 POSTE DE CHAUFFEUR**

**I.5.1 Tâches et responsabilité**

Sous la supervision du Chargé de projet, le chauffeur aura pour tâches de :

* assurer la conduite et l’entretien de tout véhicule placé sous sa responsabilité;
* tenir et mettre à jour le carnet de bord des véhicules ;
* veiller à ce que les pièces du véhicule (carte grise, carte jaune, assurance, visite technique, etc.) soient à jour ;
* s’assurer de la validité et du renouvellement de tous les documents des véhicules ;
* veiller à la sécurité des passagers et du matériel mis à sa disposition ;
* signaler les pannes sur les véhicules et s’occuper de leur entretien ;
* transmettre les pièces changées au gestionnaire du parc ;
* exécuter toute tâche qui lui sera confiée par la hiérarchie.

**I.5.2 Qualifications/profil**

* être titulaire d’un permis de conduire de catégorie C ;
* avoir au moins trois (03) ans d’expérience professionnelle ;
* avoir une expérience de travail avec des projets/ programmes serait un atout.

**I.5.3 Exigences du poste**

* avoir des connaissances en mécanique automobile ;
* être courtois ;
* être discret et discipliné ;
* être apte à travailler sous pression et à effectuer des déplacements fréquents sur le terrain.

**I.6 POSTE D’AGENT DE LIAISON**

**I.6.1 Tâches et responsabilité**

Sous la supervision directe du Chargé de projet, l’agent de liaison aura les tâches suivantes :

* assurer la ventilation du courrier du projet ;
* assister le/la secrétaire dans la tenue des registres du courrier arrivée et départ et procéder au classement ;
* assister le/la secrétaire dans les travaux de reproduction des documents ;
* assister le/la secrétaire dans l’exécution des tâches qui lui sont assignées ;
* assurer toutes autres tâches à lui confiées dans le cadre des dispositions légales et règlementaires.

**I.6.2 Qualifications/profil**

* être titulaire du CEP ou de tout autre diplôme reconnu équivalent ;
* avoir une expérience en reprographie ;
* avoir au moins trois (03) ans d’expérience professionnelle ;
* avoir une d’expérience de travail avec des projets et programmes serait un atout.

**I.6.3 Exigences du poste**

* être apte à effectuer de nombreux déplacements à Ouagadougou ;
* être courtois, discret et discipliné ;
* avoir un bon sens des relations humaines ;
* être apte à travailler sous pression ;
* être d’une grande disponibilité et d’une bonne organisation.

# CONDITIONS PARTICULIERES VALABLES POUR TOUS LES POSTES

* être de nationalité burkinabé ;
* être apte à travailler à un rythme soutenu et sous pression ;
* accepter de travailler en dehors des heures de service, en cas de nécessité ;
* jouir de ses droits civiques ;
* être immédiatement disponible.
* être de bonne moralité ;
* ne pas atteindre l’âge de la retraite pendant la phase d’exécution du projet ;

**III. COMPOSITION ET DEPOT DES DOSSIERS DE CANDIDATURES**

Le dossier de candidature doit obligatoirement comporter les pièces suivantes :

* une demande manuscrite timbrée à 200 FCFA (timbre fiscal) adressée à Monsieur le Secrétaire Général du Ministère de l’Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (MAAHM) ;
* un extrait d’acte de naissance ou d’adoption légale ou de jugement supplétif en tenant lieu  ou une copie légalisée de l’une de ces pièces ;
* une copie légalisée du Certificat de Nationalité burkinabè ou de tout autre document justifiant la nationalité burkinabè ;
* une photocopie légalisée des diplômes et autres attestations ;
* une photocopie des attestations ou certificats de travail ;
* une photocopie légalisée du permis de conduire pour les postes de chauffeur et de mécanicien ;
* une photocopie légalisée de la CNIB ou du passeport en cours de validité.
* une lettre de motivation datée et signée (2pages maximum) ;
* un curriculum vitae détaillé, récent et certifié sincère (datée et signé) par le candidat, faisant ressortir ses expériences aptitudes.

Les dossiers de candidature devront parvenir sous pli fermé avec la mention « Recrutement de……..pour le compte du « **Projet de Renforcement de la Modernisation de la Mécanisation Agricole (PR2MA)** » au plus tard le **vendredi 09 juillet 2021 à 15 heures 30** à la Direction des Ressources Humaines du Ministère de l’Agriculture, des Aménagements Hydro-agricoles et de la Mécanisation (MAAHM), 03 BP 7010 Ouagadougou 03, sise à Ouaga 2000.

Les candidats retenus devront fournir avant tout engagement :

* un certificat de visite et de contre-visite datant de moins de trois (03) mois, timbré à 300 FCFA;
* un casier judiciaire datant de moins de trois (03) mois.

1. **DEROULEMENT DU RECRUTEMENT**

Le recrutement se déroulera en deux (02) phases :

Phase 1 : présélection sur dossier.

Phase 2 : entretien oral avec un jury suivi des tests pratiques en informatique pour le poste d’ingénieur en construction industrielle et de test pratique en conduite pour les postes de machiniste agricole, de mécanicien, de tractoriste et de chauffeur.

**N.B.** : seuls les candidats ayant franchi la phase précédente seront contactés pour la phase suivante.

Les candidats seront classés par ordre de mérite à l’issue de la sommation de l’ensemble des notes des deux (02) étapes.

1. **CONTRAT, CONDITIONS D’EMPLOI ET LIEU D’AFFECTATION**

Les conditions d’emploi seront précisées dans un contrat d’une durée d’un (01) an renouvelable selon la performance. La durée totale du contrat ne saurait dépasser la durée du projet. Le lieu d’affectation est Ouagadougou, avec des déplacements fréquents dans les zones d’intervention du projet.

**Le Secrétaire Général**

**Yassia KINDO**